

**LA FILATURE : Nouveau lieu culturel de conservation et de valorisation**

**des archives communales et communautaires :**

**L’HISTOIRE EST EN MARCHE !**

Une image contenant plein air, sol, ciel, bâtiment

Description générée automatiquement

**Le chantier du Nouveau lieu culturel de conservation et de valorisation des archives communales et communautaires, dans le quartier du Champ-du-Pin, est entré dans sa phase concrète. Après les opérations de désamiantage et de déconstruction, le gros œuvre a commencé début 2023 rue Christophe-Denis, sur cette partie des anciennes usines Bragard qui accueillera, à terme, près de 2 km d’archives sur 1453 m2. La pose de la première pierre, ce mardi 11 juillet 2023, constitue un moment symbolique pour un projet d’envergure, ambitieux et bénéfique pour Épinal et ses habitants. ( + panneau de chantier)**

**Ce nouveau centre, voulu comme un véritable pôle d’attraction à l’échelle de la ville et de l’agglomération, permettra de mutualiser les espaces de stockage, de proposer de nouveaux espaces d’accueil et de valoriser le patrimoine industriel du site.** **Il sera livré d’ici novembre 2024, pour une ouverture au public attendue au 1er semestre 2025.**

# Quand passé, présent et futur se conjuguent

Ce n’est pas un hasard si ce nouveau service public culturel s’implante à Bitola, dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. A travers ce projet, la municipalité s’engage dans un projet inédit en France et parfaitement en ligne avec les investissements effectués depuis plusieurs années.

Depuis le lancement de l’opération de renouvellement urbain en 2018, Bitola s’est déjà transformé. C’est désormais un ÉcoQuartier attractif, qui accueille des commerces et des services comme la Maison médicale Michelet, l’Atelier Thomas Bragard et la Brasserie La Fouillotte, qui s’agrandira encore prochainement. Son visage change puisqu’Épinal Habitat a procédé à la destruction de deux immeubles de la rue David et Maigret l’an dernier, que le quai Michelet a été entièrement rénové, et que des nouveaux bâtiments apparaissent, accueillant une crèche, une collocation d’étudiants, et des logements sociaux et privés.

Ce service public s’implantera dans une ancienne filature ayant longtemps constitué un lieu de travail et de vie pour de nombreux Spinaliens. Ce projet est une vraie nécessité puisqu’il est rendu obligatoire par la situation de nos archives. En effet, la loi rend le maire et les élus responsables de la bonne conservation des archives municipales. C’est d’ailleurs à la suite d’une des visites du service des archives départementales en 2016 que la nécessité de délocaliser et de remanier nos archives est devenue une évidence.

* **Un bâtiment industriel historique** :

Le bâtiment abritait autrefois la filature *David & Maigret (1873-1965)* et rappelle le passé industriel riche du quartier. En 1873, les dirigeants de la firme « David, Trouiller et Adhémar fils », de Saint-Quentin (Aisne) décident de venir s’installer à Épinal sur les terrains qu’ils viennent d’acheter au Champ du Pin. En 1892, la filature prend le nom « David, Adhémar et Maigret ». Entre 1903 et 1904, elle se nommera « David et Maigret », dénomination qu’elle conservera jusqu’à sa disparition. En 1913, un nouveau bâtiment est construit. Il abrite des métiers automatiques destinés à la fabrication de croisés, calicots.    
  
L’évacuation d’une partie des habitants d’Épinal à la suite du déclenchement de la guerre de 1914, entraine la fermeture des usines. Les ouvriers du Champ du Pin sont alors envoyés en Saône-et-Loire avec leurs familles. Lorsqu’ils reviennent en juillet 1915, le travail reprend en fonction des commandes passées par les services de l’intendance militaire.   
  
Les établissements « David et Maigret », qui étaient une société en nom collectif, deviennent une société anonyme en 1919. La filature d’Épinal atteint son apogée vers 1930.

Durant la guerre 1939-1945, l’usine tourne au ralenti et reprend son activité normale en 1947. Au début des années 1960, l’usine connaît des crises successives, la situation financière de l’entreprise se dégrade. Finalement, en 1964, l’usine se fait absorber par le groupe Texunion. La fermeture est programmée en janvier 1965. Il sera ensuite occupé par les établissements Bragard.

*(Source : POULL (Georges), L'Industrie textile vosgienne : 1765-1981, Rupt-sur-Moselle, G. Poull, 1982,  474 p)*

# Un chantier nécessaire et d’envergure

Les archives sont aujourd’hui arrivées à saturation et génèrent un surpoids qui est même devenu dangereux pour les locaux.

Après les opérations de désamiantage et de déconstruction, en mai et juin 2023, les travaux de gros œuvre ont commencé rue Christophe-Denis, sur cette partie des anciennes usines Bragard qui accueillera, à terme, près de 5 km linéaires d’archives répartis en 5 magasins d’archivage (3 seront équipés dès l’ouverture, les 2 autres le seront plus tard en fonction de l’accroissement des fonds). Il faut savoir que lorsqu’un chantier de construction d’un bâtiment d’archives débute, les Archives de France demandent à prévoir une capacité de stockage pour les 20 à 30 ans à venir.

C’est le Cabinet d’architectes Denu & Paradon de Strasbourg, accompagné du cabinet d’ingénierie TPFI qui œuvrent sur le projet de la Filature :

* **La réhabilitation d’un bâtiment industriel :**

Construire un bâtiment d’archives doit répondre à des exigences contradictoires : assurer la conservation pérenne et le traitement matériel et intellectuel d’un patrimoine fragile et irremplaçable, constitué de supports de plus en plus diversifiés (papier, iconographique, audiovisuels, numérique), assurer la communication et la diffusion à tous, de ce patrimoine, pour mieux le faire connaitre et attirer le public. Il faut également prévoir à un horizon de plusieurs décennies le volume des documents à accueillir et les évolutions possibles du public.

Un bâtiment d’archives se présente donc à la fois comme un *coffre-fort*, comme un *lieu de travail* et comme un *lieu culturel* ouvert sur l’extérieur

* *Défi architectural* où rien n’a été laissé au hasard car régi par de nombreuses préconisations édictées par les Archives de France qui ont validé chaque étape du projet.

Le principe utilisé dans la construction est proche de celui de la ‘boite thermos’: une 1ere enveloppe béton formant les magasins. Ces cubes hermétiques sont entourés par une circulation et une 2ème couche de béton (**voir plans**)

Émergeant de la silhouette crénelée des sheds, la Filature s’affirme comme un édifice tourné vers le public et le quartier.

La conception même du bâtiment va allier la convergence d’intérêts entre la *conservation préventive* et *l’architecture bioclimatique*. La réhabilitation s’inscrit dans un contexte de développement durable : elle permettra d’économiser les matériaux de construction et de profiter des qualités d’inertie d’une construction ancienne (ex : mise en place de panneaux photovoltaïques, système innovant en matière de renouvellement et brassage d’air…).

Ce chantier est prévu pour une durée d’environ 18 mois, suivi d’un important temps de séchage des matériaux afin de respecter les normes de température et d’hygrométrie applicables aux archives. À partir de là, il s’agira de procéder au déménagement de l’ensemble de nos documents, soit 1.5 km linéaires, puis à leur récolement afin de permettre leur communication aux publics en salle de lecture. **(panneaux HRU)**

A noter que le chantier bénéficie d’un taux de subventionnement élevé de 61.13 % grâce à nos partenaires financiers comme le décrit le plan de financement :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **DEPENSES** | |  | **RECETTES** | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **Nature** | **Montant  HT** |  | **Financeurs** | **Montant** | **Taux subv/dépenses** |
| **Acquisitions** | 397 282,00 € |  | **Conseil Départemental** | 900 000 € | 19,53% |
| **Maitrise d'œuvre** | 292 570,00 € |  | **SIAF** | 630 000 € | 13,67% |
| **Etudes préalables** | 26 338,33 € |  | **Conseil Régional** | 600 000 € | 13,02% |
| **SPS et CT** | 13 994,00 € |  | **Fonds friche** | 225 752 € | 4,92% |
| **Travaux** | 3 620 072,88 € |  | **DSIL relance** | 200 000 € | 4,34% |
|  |  |  | **DSIL 2020** | 156 000 € | 3,38% |
|  |  |  | **DPV** | 111 465 € | 2,42% |
| **TOTAL** | **4 350 257,21 €** |  | **TOTAL** | **2 823 217,00 €** | **61,13%** |
| **Complément** | **258 642,79 €** |  |  |  |  |
| **TOTAL GENERAL** | **4 608 900,00 €** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | **Autofinancement** | **1 791 515,21 €** | **38,87%** |

# Un chantier culturel à bâtir ensemble !

Le nouvel équipement culturel permettra de conserver et de consulter nos archives dans les meilleures conditions possibles en accueillant les 1,5 km de documents définitifs que la ville possède déjà, ainsi que les archives municipales des 20 à 30 années à venir. Progressivement, elle permettra aussi de les rendre accessibles dans leur version numérique.

Elle permettra également de diffuser auprès des Spinaliens ce patrimoine qui remonte parfois à avant la Révolution et de mettre en avant ce service public souvent méconnu, mais pourtant très important. Épinal est une ville avec le sens de l’Histoire, elle possède elle-même une histoire passionnante et ce nouveau lieu a vocation à aider les historiens d’aujourd’hui et de demain dans leurs recherches.

L’ambition de la Ville est de rendre ce lieu le plus ouvert possible, en y développant une programmation d’expositions, de conférences ou de colloques. Pour y parvenir, les associations de la ville et du territoire seront mises à contribution.

Le bâtiment accueillera aussi les archives de la Communauté d’agglomération et possiblement, demain, d’autres partenaires, à l’étude actuellement. L’objectif est d’installer encore davantage le site comme un lieu de référence à l’échelle du territoire.

Enfin, seront réintégrés à la Filature, les fonds d’archives anciennes (antérieures à 1790) actuellement conservés aux Archives Départementales et représentant environ 30 mètres linéaires. Ces derniers avaient fait l’objet d’un dépôt dans les années 1980, dans l’attente de locaux adaptés à leur conservation.

**Lien vers photos du chantier**

# La Filature : un bâtiment fonctionnel où les publics sont mis à l’honneur :

(**document Denu& Paradon – extraire les vues**).

Une fois les travaux débutés, il est devenu nécessaire de trouver comment nommer ce ‘nouveau lieu de conservation et de valorisation des archives communales et communautaires’, afin de créer un lieu doté d’une véritable identité, qui fera écho aux spinaliens mais aussi aux non-spinaliens, qui pourront ainsi s’approprier le projet plus aisément en amont de son ouverture. Le nom retenu est alors devenu évident : **La Filature**, en lien avec le passé industriel du site.

‘La Filature’ fait également écho à l’ancienne école de filature, *La Filasse*, de la rue d’Alsace.

Le réemploi du bâtiment va ainsi permettre de ‘récupérer l’âme du lieu’.

**Description des locaux (plans) :**

**Niveau du parvis** :

-Un grand parvis couvert permet d’accueillir le public sous un espace ouvert et abrité.

-La zone de livraison est protégée des intempéries et sécurisée.

-Un espace vert renforce l’attrait du lieu.

- visiophone et accès par badge pour sécurité du lieu

- 3 entrées différentes : public, personnel, livraison

**Niveau RDC** : **niveau dédié aux espaces de travail et de conservation**

- locaux public : hall d’accueil avec accès au 1er étage escalier + ascenseur ; distributeur de boissons, petit ‘salon’ ; écran d’affichage pour guider le public

- locaux techniques

- locaux de travail qui suit le circuit de prise en charge des documents : quai de déchargement – local pour la mise en quarantaine – local dédié aux éliminations – salle de réception – salle de tri – archives intermédiaires – local stockage matériel d’expo et conditionnement – sanitaires personnel

- locaux de conservation : 3 magasins pour 3km linéaires

- locaux de travail : atelier reliure restauration/ magasin de conservation pour objets (dont coffre-fort pour documents précieux)

**Niveau 1** : **Niveau dédié à l’accueil du public et aux bureaux**

-locaux d’accueil du public dont :

* Vestiaires obligatoires avant d’entrer en salle de lecture
* Sanitaires
* Salle d’exposition / conférence (72 personnes) : pourra être louée en-dehors des horaires d’ouverture pour réunions, AG… (accès sécurisé) selon convention de prêt
* Salle de lecture 9 places dont 2 accès documents numériques (salle de lecture virtuelle) et la banque d’accueil pour surveillance. La ‘*salle de lecture virtuelle’* doit offrir a minima le même service que la salle de lecture des originaux. On doit y retrouver les outils permettant la recherche, des conseils, des tutoriels ou fiches de recherches et les documents numérisés.
* Atelier pédagogique : 15 places + 1 archiviste

-locaux du personnel :

* Espace reprographie ; sanitaires
* Salle de détente
* Salle de réunion
* Patio
* 3 bureaux

-Locaux de conservation : 2 magasins (2 km linéaires) non équipés à l’ouverture : nécessaires pour permettre le stockage sur 30 ans (préconisations Archives de France)

# Philosophie du projet et enjeux culturels :

Pour proposer un service d’archives cohérent avec ses missions et sa philosophie, les Archives municipales se sont dotées, depuis 2022, d’un logiciel métier, Ligeo, qui facilite le travail des agents dans leurs missions quotidiennes. Ligeo Gestion a été pensé pour faciliter la gestion des fonds, tout en respectant les normes archivistiques en vigueur. Il permet un accompagnement de qualité au quotidien.

Pour répondre au mieux aux enjeux culturels de ce nouveau lieu de Culture, un travail de construction et de rédaction du PSC (programme scientifique et culturel du bâtiment) est engagé depuis 2023. Il s’agit d’un projet **pluriannuel stratégique** qui dessinera les perspectives et enjeux du service en couvrant les grandes missions (les 4C : collecter, classer, conserver et communiquer).

En deux décennies, la relation des Archives avec leur public a changé de visage. Longtemps centrée sur l’accueil en salle de lecture et marquée par le fort développement de la généalogie dans les années 1990, elle s’est depuis élargie à de nouvelles formes d’animations culturelles et de valorisation, avant de saisir les potentialités offertes par le numérique et internet.

L’objectif est de développer l’accès aux collections, proposer et diversifier l’offre numérique, proposer les conditions d’accueil et de consultation favorables des archives, mieux exploiter les ressources documentaires, développer l’offre pédagogique, s’ouvrir aux différents publics (scolaire, social, âgé, en situation de handicap, publics spécifiques ou empêchés).

**Communication et valorisation, un axe prioritaire à développer:** Le positionnement de la Filature en matière des publics se dessinera au travers des objectifs, des philosophies d’action et des stratégies qui seront mises en œuvre telles que montrer les archives sous différentes formes et dans différents lieux en diversifiant l’offre et les thématiques, développer des partenariats ou encore promouvoir l’offre numérique pour drainer de nouveaux publics.